

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRÉ du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2021, disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2021.

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Section de fonctionnement	
A/ Résultat de l'exercice 2021	1 114 778.64 €
B/ Résultat de l'exercice 2010 reporté	5 404 883.97 €
C/Intégration des résultats du budget de la Caisse des écoles (BP dissout)	622.86 €
D/ Résultat à affecter = A + B	6 520 285.47 €

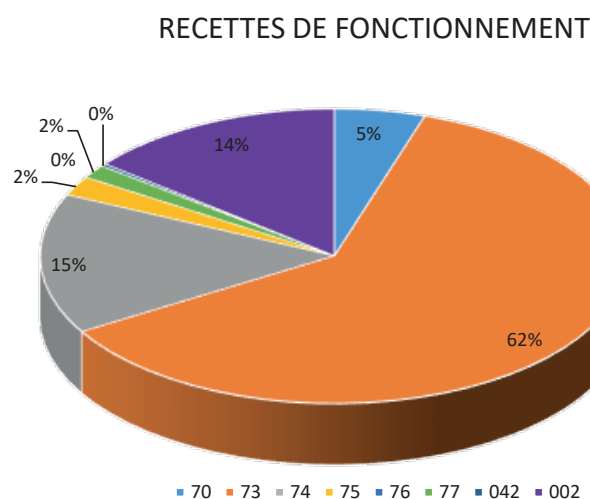
Section d'investissement	
E/ Résultat de l'exercice 2021	662 988.66 €
/ Résultat de 2010 reporté	-2 956 512.29 €
G/Intégration des résultats du budget de la Caisse des écoles (BP dissout)	10 385.40 €
/ Résultats à affecter = E+F+G (hors restes à réaliser)	-2 283 138.23 €
Reste à réaliser 2021	-3 461 220.61 €

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget principal fait apparaître le résultat global suivant qui se décompose comme suit :

RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 32 558 682.21 €. Elles se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR	CA 2021
013 - Atténuations de charges	33 854.26 €
70 - Produits des services	1 887 712.51 €
73 - Impôts et Taxes	23 301 299.28 €
74 - Dotations et participations	5 848 123.73 €
75 - Autres produits de gestion courante	812 039.79 €
76 - Produits Financiers	0 €
77 - Produits exceptionnels	571 003.04 €
78 - Reprises sur provisions	0 €
042 - Opérations d'ordre	104 649.60 €
TOTAL	32 558 682.21 €
002 - Résultat antérieur	5 405 506.83 €



Chapitre 013 : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour le conservatoire de musique et de danse (96 392.90 €) et la restauration scolaire (1 557 691.06 €).

D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre et notamment les redevances d'occupation du domaine public telles que celles payées par France Télécom, Bouygues, EDF (23 645.84 €).

Chapitre 73 : Il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Les recettes de ce chapitre (impôts et taxes) représentent plus de 62 % des recettes totales de fonctionnement. D'autres postes importants de recettes sont : la taxe additionnelle aux droits de mutation (424 079.40 €), la taxe sur l'électricité (€) et la taxe locale sur la publicité extérieure (100 679.28 €).

L'attribution de compensation versée par la CARPF s'élève à 6 309 280,00 € en 2021. Il y a également le fonds de péréquation de recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC) pour 557 784.00 € en 2021.

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat. Analyse sur 2 ans des recettes fiscales et dotations de l'Etat.

	2020	2021	Variation
DGF	3 728 984.00 €	3 728 342.00 €	- 642.00 €
DNP	373 181.00 €	335 863.00 €	- 37 318.00 €
DSU	842 394.00 €	877 536.00 €	+ 35 142.00 €
FSRIF	1 116 859.00 €	1 039 375.00 €	- 77 484.00 €
FPIC	555 683.00 €	557 784.00 €	+ 2 101.00 €
DSC/AC	6 964 983.00 €	6 309 280.00 €	- 655 703.00 €
TOTAL	13 582 084.00 €	12 848 180.00 €	- 733 904.00 €

Et les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux

Compensations d'exonération	2020	2021
de la taxe d'habitation	590 514.00 €	0 €
de la taxe foncière	30 697.00 €	433 611.00 €

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante mais l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des loyers du patrimoine (283 514,55 €) et par la redevance versée par la SITA FD (506 892.80 €).

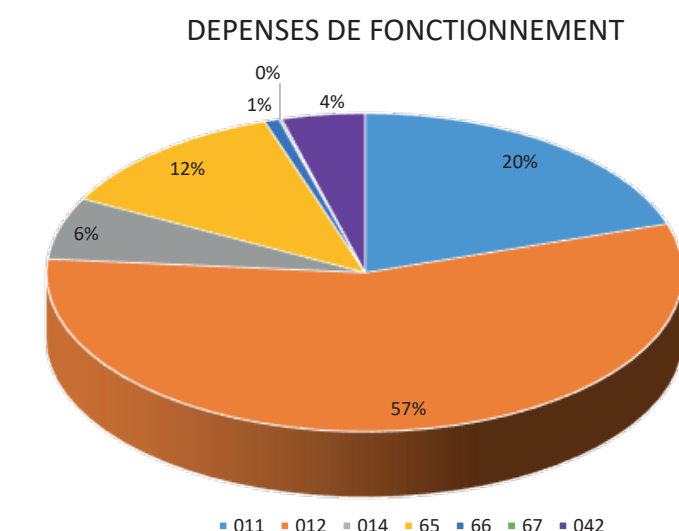
Chapitre 77 : Il comprend essentiellement :

- les remboursements des sinistres par les assurances pour un montant de 43 801.01 € en 2021
- participation aux achats pour le COVID (10 953,24 €)

DÉPENSES

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 31 443 903.57 €. Elles se répartissent notamment comme suit :

Chapitre	CA 2021
011 - Charges à caractère général	6 302 493.31 €
012 - Charges de Personnel	17 710 081.68 €
014 - Atténuations de produits	1 979 951.00 €
65 - Autres Charges de gestion courante	3 841 246.70 €
66 - Charges financière	236 756.28 €
67 - Charges exceptionnelles	42 741.12 €
042 - Opérations d'ordre	1 330 633.48 €
TOTAL	31 443 903.57 €
023 - Virement à l'investissement (pour mémoire)	6 233 691.14 €



Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres de bibliothèque, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance

Les efforts de gestion continus de la part des services depuis les derniers exercices ont permis d'infléchir cette progression des achats et charges (sommes importantes économisées grâce aux nouveaux marchés et à la baisse des achats de fournitures informatiques et de petit matériel).

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Les charges de personnel représentent 17 710 081.68 €

Chapitre 014 - Atténuations de produits : Il s'agit des reversements au titre du FNGIR (1 272 373.00 €) et du FPIC (231 727.00 €)

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante, ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- au contingent du service incendie : 370 798.00 € pour 2021 ;
- les contributions à la Communauté d'Agglomération pour 103 158.00 €, au titre notamment de l'informatique,
- le versement des indemnités et cotisations des élus pour 231 677,08 € ;
- les subventions de fonctionnement aux associations pour 1 779 364.37 € ; la subvention au CCAS pour 1 281 800.00 € ;

Chapitre 66 - Intérêts de la dette (227 747.75 €):

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles :

Dans ce chapitre figure essentiellement les intérêts moratoires et les titres annulés.

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement :

Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement

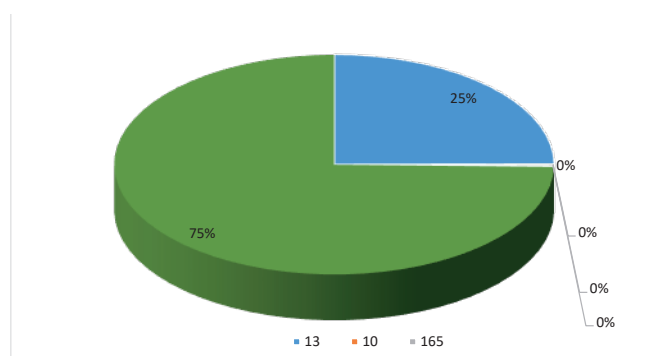
SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES :

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 8 737 987,12 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2021

Chapitre	CA 2021
13 - Subventions	443 306.59 €
16 - Emprunts	0 €
10 - FCTVA	2 191 273,77 €
10 – Taxe d'aménagement	278 085.58 €
10- TLE	4 490 667.67 €
1068 - Affectation de la section de fonctionnement	0 €
165 –Dépôts et cautionnements reçus	4 020.03 €
21- Immobilisations corporelles	2 842.00 €
27 - Immobilisations financières	0 €
040 - Dotations aux amortissements et transferts d'ordre	1 327 791.48 €
TOTAL	8 737 987,12 €
01 - Résultat antérieur	- 10 385.40 €



Les principales recettes ont été constituées par :

- Les principales recettes ont été constituées par :
- Le FCTVA à hauteur de 2 191 273.77 €
- La taxe d'aménagement à hauteur de 278 085.58 €

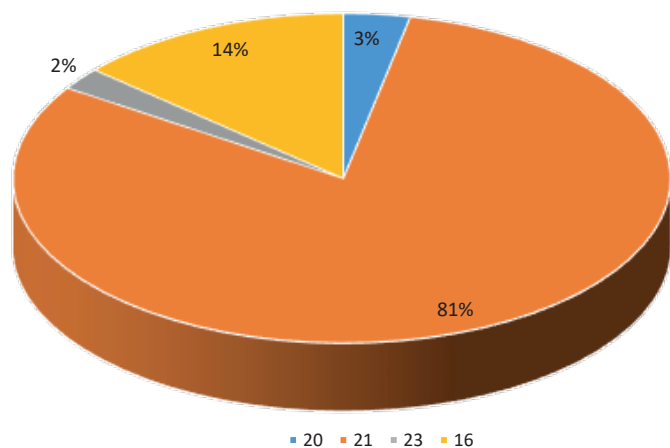
- Les produits des amendes de police pour 164 621.00 €
- De l'attribution de subventions pour 446 148.59 €

DÉPENSES :

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 8 074 998.46 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNÉES 2021

Chapitre	CA 2021
20 - Immobilisations incorporelles	271 570.55 €
204 - Subventions d'équipement	0.00 €
21 - Immobilisations corporelles	6 443 920.90 €
23 - Immobilisations en cours	173 964.36 €
10- Dotations, Fonds divers	0.00 €
16 Emprunts	1 080 893.05 €
27 Autres immobilisations financières	
041 Opérations patrimoniales	0.00 €
001 Résultat antérieur	104 649.60 €
TOTAL	8 074 998.46 €
040 Opérations d'ordre	2 956 512.29 €
041 Opérations patrimoniales	0.00 €



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2021 ONT ÉTÉ LES SUIVANTS :

- Des travaux de voirie (2152) : 2 960 990.47 €,
- Ecole du marché (op0040) : 35 928.44 €
- Vidéo protection (op 0045) : 146 123.88 €
- Rénovation du Marché Couvert (op 0054) : 130 513.95 €
- Salle de gymnastique spécialisée (op 0058) : 42 240.48 €
- Conservatoire (op 0055) : 30 750.00 €
- L'achat de matériel informatique (2183) : 148 503.90 €,
- Agencements divers (2128) : 21 322.19 €,
- Autres équipements (21318) : 514 177.43 €,
- Aménagements – constructions (2135) : 1 789 752.88 €,
- Matériel divers (2188) : 248 032.88 €,
- Autres matériel et outillage (21578) : 49 566.11 €,
- Frais d'études (2031) 256 693.77 €,
- Mobilier (2184) : 121 725.66 €
- Véhicule (2182) : 38 520.00 €